

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

ID : 045-214502155-20230223-D2023\_05-DE



République Française  
Département LOIRET  
Arrondissement de Pithiviers  
Canton de Malesherbes

## Mairie de Montliard

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23/02/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

L'an 2023, le 23 Février à 19:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 16/02/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/02/2023.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. MENEAU Gilles, M. LECARDEUR Jean-François, M. DEJARDIN Mathieu, M. MONTIER Tanguy, M. PEGUY Thierry

**Excusé ayant donné procuration** : M. SINIC André à M. FAZILLEAU Philippe

**Absent** : M. BERTRAND Charles

**Secrétaire de séance** : M. LECARDEUR Jean-François

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

### D2023\_05 – Rapport d'activités 2021 de la CCPG

Le Maire expose au Conseil Municipal le rapport d'activités 2021 de la CCPG, déjà transmis.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'activités 2021 présenté devant l'assemblée délibérante et mis à disposition du public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **prend acte** de la présentation du rapport d'activités 2021 de la CCPG.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 27/02/2023  
Le Maire,  
M. BEAUDEAU Didier



Le secrétaire de séance,  
M. LECARDEUR Jean-François